



Communiqué de presse

Jeudi 5 avril 2006

## Jean-Louis Méry nommé Président de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP)

**Jean-Louis Méry**, Président d'Alliance Santé, vient d'être élu Président de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP) pour un mandat de 2 ans. Il succède à Patrick Martin. Il sera appuyé par **Yves Kerouedan**, Directeur Général de CERP Rouen, qui a été élu vice-président.

Fondée en 1985, la CSRP est l'organisation professionnelle patronale de la Répartition Pharmaceutique. Elle a pour rôle de représenter et de promouvoir la profession et de négocier avec les pouvoirs publics pour tout ce qui concerne les aspects règlementaires et économiques. D'autre part, la répartition ayant sa propre convention collective, l'aspect social et la relation avec les partenaires sociaux est également une mission importante de notre Chambre. Les adhérents représentent la quasi-totalité du marché de la Répartition en France

« La CSRP, déclare **Jean-Louis Méry**, joue un rôle éminent en matière de valorisation et de développement de la répartition pharmaceutique, même si ce rôle reste encore largement méconnu. Je suis particulièrement sensible à cette marque de confiance de la profession et j'aurai à cœur de déployer tous les efforts nécessaires pour la positionner comme un acteur indispensable et reconnu du secteur de la santé».

*Ancien interne en pharmacie des hôpitaux de Tours et diplômé de l'ICG, **Jean-Louis Méry** a fait toute sa carrière dans la répartition pharmaceutique. Après avoir exercé des responsabilités de directeur d'établissement et de directeur commercial, il est successivement directeur général de Comptoir Pharmaceutique de Centre-CPC (1982-1991) puis de Coopérative des Pharmaciens du Centre Ouest--COF (1991-1996). En 1996, il devient Président d'ERPI Santé qui regroupe les sociétés CPC, COF et Thomas Répartition. Puis en 1999, Jean-Louis Méry est nommé Président d'Alliance Santé. Filiale française du Groupe Alliance UniChem, Alliance Santé résulte de la fusion des sociétés françaises de répartition ERPI Santé et IFP Santé.*

### Contacts :

- CSRP : 01 42 94 01 25 ; pour plus d'informations : [www.csrp.fr](http://www.csrp.fr)
- Alliance UniChem : Yves Romestan +44 78 10 75 75 78 [www.alliance-unichem.com](http://www.alliance-unichem.com)
- Alliance Santé : Marie-Hélène Duroux -06 07 36 06 07 [www.alliance-sante.fr](http://www.alliance-sante.fr)